

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES**

CONVENTION D'ETUDE

**MAIZIERES-LES-METZ – Convention multi-secteurs – Etude
P09 R0701014**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

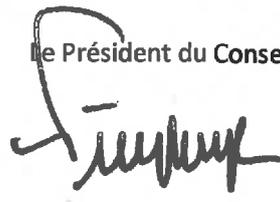
Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la demande formulée par la commune de Maizières-lès-Metz souhaitant l'intervention de l'EPFL dans le cadre d'une convention multi-secteurs afin de l'accompagner dans sa réflexion sur son développement futur,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'une étude urbaine sur l'ensemble du territoire communal de Maizières-lès-Metz ; le montant prévisionnel est de 150 000 € TTC pris en charge à 80% par l'EPFL et à 20% par la commune de Maizières-lès-Metz,
- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune de Maizières-lès-Metz la convention d'étude annexée à la présente délibération et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.



Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER